



CONTRAT D'ENGAGEMENT FROMAGES DE CHEVRES

Du jeudi 3 Octobre 2024 au 6 Mars 2025

5

L'adhérent :

Nom, prénom

Adresse :

.....

Tél :

Mél :

et **le producteur :**

FORT Fabrice

EARL des hirondelles

24700 – Le Pizou

Référent : Maria GAVILAN

mél : miralu@orange.fr ---- 06 78 04 20 69

En adhérant à l'AMAP de Boulazac , j'ai lu et accepté le règlement qui s'applique au présent contrat

Pavés 6,00€		Buches 6,00 €		Chabis 3,80 €		Lingots 5,50 €		Pizounais 2,60 €		Crottins 5 €50 les 3		Cabécous 2€75 les 4
Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	Blanc	Cendré	

YAOURTS et RIZ AU LAIT : 4€ les 4 ou 5€ les 5 (possibilité de panacher)

NATURE	CITRON	VANILLE	FRAMBOISE	MYRTILLE	RIZ AU LAIT	

Total livraison : Nombre de livraisons : Total contrat :

Reçuchèques deeuros etchèque deeuros le

Chèques à l'ordre de : EARL des hirondelles

ENCAISSEMENT DES CHEQUES	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars

Le consommateur (trice) :

Le producteur :

signature

CALENDRIER DE DISTRIBUTION	03/10/24	07/11/24	05/12/24	09/01/25	06/02/25	06/03/25

DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION

Fort Fabrice, producteur et transformateur de lait de chèvre sur la commune du Pizou exploite 32 hectares sur 3 communes (Le Pizou, Eygurande et Gardedeuil, Ménestérol).

Les surfaces sont cultivées en prairies temporaires (dactyle-trèfles blancs en grande majorité) et en céréales (maïs, avoine, méteil) pour nourrir le troupeau de chèvres.

La totalité de la production est transformée en fromages de différentes formes moulés à la louche (sauf les cabécous) et salés en blanc ou en cendré.

Les produits sont commercialisés sur les marchés locaux, en AMAP et à la ferme